



28 JANVIER 1981-2021

**CONVENTION 108**

POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 30 juin 2021

T-PD(2021)41RAPAbr

**COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION  
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES  
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

**(Convention 108)**

**41<sup>ème</sup> réunion Plénière**

Strasbourg, 28-30 juin 2021  
par visioconférence

\_\_\_\_\_

**RAPPORT ABRÉGÉ**

Direction générale des Droits de l'homme et de l'État de droit

1. Le Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatique des données à caractère personnel (STE n° 108, ci-après la « Convention 108 »), établi en vertu de l'article 18 de la Convention 108, a tenu sa 41<sup>e</sup> réunion plénière<sup>1</sup> par visioconférence, du 28 au 30 juin 2021, sous la présidence de Mme Alessandra Pierucci (Italie). L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté par le Comité, et la liste des participants figurent aux annexes I et II.

2. Le Comité :

2.1. a pris note des informations communiquées par M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information (voir annexe III) ;

2.2. a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état des **signatures et ratifications** du Protocole d'amendement à la Convention 108 (STCE n° 223, ci-après la « Convention 108+ ») :

- a) 32 signatures de la Convention 108+, et 11 ratifications (Bulgarie et Croatie en 2019, Lituanie, Serbie, Pologne, Île Maurice – premier État africain à ratifier la Convention 108+ –, Estonie, Chypre, Malte et Finlande en 2020, et Espagne en 2021). Cinq États parties (Bulgarie, Chypre, Estonie, Lituanie et Norvège) ont utilisé l'article 37.3 du Protocole d'amendement pour déclarer qu'ils appliquaient déjà la Convention 108+ en attendant son entrée en vigueur ;
- b) lors de la dernière réunion du Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) du Comité des Ministres, tenue le 15 juin 2021, le rapporteur a indiqué que, selon les informations reçues des Parties, 34 ratifications étaient attendues d'ici le 11 octobre 2023. En conséquence, le minimum de 38 ratifications nécessaire pour que la Convention 108+ puisse entrer partiellement en vigueur le 11 octobre 2023 ne sera très probablement pas atteint. Il convient de noter que le Comité des Ministres, conformément à sa décision adoptée à sa session ministérielle d'Elseneur les 18-19 mai 2018 (CM/Del/Dec(2018)128/5), a chargé le GR-J de lui rendre compte tous les six mois des progrès concernant les signatures et ratifications de la Convention 108+ ; il est nécessaire que toutes les parties prenantes concernées unissent leurs efforts pour atteindre l'objectif susmentionné et le Secrétariat est prêt à les y aider ;
- c) de plus, concernant la Convention 108, les autorités du Burkina Faso ont informé le Secrétariat qu'elles avaient promulgué leur nouvelle loi sur la protection des données à caractère personnel. Cela permet aux autorités de s'engager dans les dernières étapes conduisant à la ratification de la Convention 108, à laquelle le Burkina Faso a été invité à adhérer par le Comité des Ministres en 2017 ;

2.3. a pris note des informations fournies par Mme Fiorella Salazar Rojas, ministre de la Justice et de la Paix du Costa-Rica, au sujet des évolutions législatives liées à la **demande d'adhésion du Costa Rica**. La ministre a informé le Comité que les débats législatifs en cours pourraient avoir un impact direct sur les lois évaluées dans le projet d'avis sur la demande d'adhésion du Costa Rica ; la ministre a demandé au Comité de différer sa décision en la matière. Le Comité a pris note de l'exposé de M. Franck Dumortier sur les modifications apportées à l'avis à la suite des récents échanges avec les autorités du Costa-Rica, a eu un échange de vues avec l'expert et avec la délégation du Costa Rica, et a décidé de différer l'adoption de l'avis. Il a aussi demandé aux autorités du Costa-Rica de faire rapport régulièrement sur le processus législatif national et sur ses résultats ;

---

<sup>1</sup> 191 participants au total, dont 99 femmes et 92 hommes.

2.4. a pris note des informations fournies par Mme Cécile de Terwangne sur les documents relatifs au **mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+**, a pris note des informations fournies par la présidente du Groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi (WG-EFM) sur les réflexions menées au sein du groupe, a tenu un échange de vues avec l'expert concernant les modifications des documents proposées et les considérations supplémentaires présentées par le Secrétariat sur la faisabilité des procédures décrites dans ces documents, et a décidé a) de reporter l'adoption des projets de documents (T-PD(2018)20rev8, T-PD(2018)21rev8) à sa prochaine réunion plénière, en novembre, b) de charger le Bureau de faire évoluer les documents en s'appuyant sur les commentaires reçus et c) de demander au WG-EFM d'élaborer un rapport sur d'éventuels critères et caractéristiques mesurables en lien avec l'évaluation de l'indépendance des autorités de contrôle ;

2.5 a pris note de la présentation par le Secrétariat sur la procédure accélérée par laquelle le Comité a adopté son avis sur le projet de deuxième protocole additionnel (version 2) à la Convention sur la cybercriminalité relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques (T-PD(2021)1rev3) ; de l'approbation du texte du projet de deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la **cybercriminalité** (STE n° 185) par le Comité sur la cybercriminalité le 18 mai 2021 et du processus d'adoption du protocole par l'Assemblée parlementaire puis par le Comité des Ministres, prévue en novembre 2021, suivi de l'éventuelle ouverture à la signature du protocole au printemps 2022 ; le Comité a procédé à un échange de vues et s'est dit prêt à poursuivre la coopération sur des thèmes liés à la cybercriminalité avec le T-CY ;

2.6 a pris note de la présentation faite par M. Pat Walshe sur le projet de « **lignes directrices relatives à la protection des données et à l'identité numérique** », a tenu un échange de vues avec l'expert, a invité les délégations à envoyer des commentaires jusqu'au 16 juillet 2021 et a chargé le Bureau de poursuivre l'élaboration des lignes directrices sur la base des commentaires reçus en vue de leur examen ultérieur à la 42<sup>e</sup> réunion plénière ;

2.7 a pris note de la présentation par M. Colin Bennett sur le projet de « **lignes directrices relatives à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel par et pour les campagnes politiques** », a tenu un échange de vues avec l'expert et a chargé le Bureau de poursuivre l'élaboration des lignes directrices sur la base des commentaires reçus en vue de leur examen ultérieur à la 42<sup>e</sup> réunion plénière ;

2.8 a pris note de la présentation par Mme Eleni Kosta sur le « **Rapport sur les implications pour la protection des données des mécanismes d'échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et à des fins fiscales** », a pris note de la présentation par M. Igor Nebyvaev, secrétaire du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) et sur le travail du MONEYVAL et du Groupe d'action financière (GAFI). Le Comité a tenu un échange de vues avec l'experte et a chargé le Bureau de préparer un projet de lignes directrices, avec le soutien du Secrétariat, sur la base du rapport et des commentaires reçus, en vue de leur examen à sa prochaine réunion plénière ;

2.9 a pris note de la présentation par Mme Charlotte Dietrich sur le « **Rapport sur la nécessité d'une note d'orientation sur l'article 11 de la Convention 108 +** », a tenu un échange de vues avec l'experte et a chargé le Secrétariat de collaborer avec elle afin de faire circuler un projet de structure de la note d'orientation avant la prochaine réunion du Bureau en septembre. Le Comité a également chargé le Bureau de réfléchir à des solutions appropriées pour l'élaboration de cette note d'orientation avec le soutien du Secrétariat ;

2.10 a pris note de la présentation par le Secrétariat du « **[Programme de travail 2022-2025](#)** », a tenu un échange de vues et a adopté, pour les quatre prochaines années, ce programme qui pourra être soumis à un réexamen périodique et aux ajustements nécessaires ;

2.11 a pris note des informations relatives à la **coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe**, notamment avec :

- le **Comité directeur pour les droits de l'enfant** (CDENF). Le Comité a pris note de l'adoption, le 28 avril par le Comité des Ministres, de la « Déclaration sur la nécessité d'intensifier les efforts pour respecter et protéger la vie privée des enfants dans l'environnement numérique », élaborée conjointement avec le CDENF et du rapport d'experts indépendants « Respect des droits de l'homme et de l'État de droit lors de l'utilisation de technologies automatisées pour détecter l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne » (OCSEA). Il a tenu un échange de vues et a chargé le Bureau de réfléchir aux meilleurs usages possibles que le Comité pourrait faire du rapport des experts indépendants ;

- le **Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle** (CAHAI). Le Comité a pris note de la présentation de M. Alessandro Mantelero sur les derniers développements concernant les travaux du Groupe de travail sur les cadres juridiques (CAHAI-LFG), notamment sur un projet provisoire de dispositions qu'il a élaboré qui fait clairement référence à la Convention 108+ dans son préambule, a tenu un échange de vues et a invité le Secrétariat ainsi que toutes les délégations à veiller à une active participation et participation du Comité aux travaux du CAHAI, en particulier son groupe de travail n°6 chargé des limites à ne pas franchir. Le Comité a exprimé son soutien et sa disponibilité à cet égard ;

- le **Comité de suivi de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives** (Convention de Macolin). Le Comité a pris note de la présentation de M. Daniel Cooper sur les « Normes de protection des données de la Convention de Macolin » et de la présentation de Mme Sophie Kwasny, Secrétaire du Comité sur la manipulation de compétitions sportives, a tenu un échange de vues avec l'expert et a décidé que le texte serait adopté conjointement avec le Comité de suivi de la Convention de Macolin lors de la réunion plénière de novembre 2021 ou plus tard par procédure écrite ;

- le **Comité directeur sur les médias et la société de l'information** (CDMSI) et son Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF). Le Comité a pris note des informations fournies par Mme Urška Umek, Secrétaire du Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias, concernant la Conférence ministérielle tenue les 10 et 11 juin 2021 à Chypre, ainsi que des dernières évolutions au sein du MSI-REF et de la prise en compte de l'avis du Bureau sur le projet de recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux États membres sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales (T-PD-BUR(2021)7) ;

- le **Comité de bioéthique** (DH-BIO). Le Comité a pris note de la publication conjointe d'une part, de la « Déclaration sur les considérations relatives aux droits de l'homme concernant le « pass vaccinal » et les documents similaires » du DH-BIO et d'autre part, de la déclaration « Vaccination, attestations covid-19 et protection des données » du Comité ;

2.12 a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur la récente actualisation de la compilation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ;

2.13. a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'organisation de la prochaine édition du prix Stefano Rodotà ;

2.14. a pris note de l'aperçu d'activités et de développements intervenus dans le domaine de la protection des données, notamment a) la présentation par Mme Catherine Pozzo di Borgo sur la publication du « Rapport sur le financement des autorités de contrôle », et chargé le Secrétariat de publier le rapport en ligne, b) la présentation par le Secrétariat portant sur les projets de coopération ;

2.15. a pris note des informations communiquées par certains **observateurs**, notamment a) l'Institut interaméricain des droits de l'homme sur la communication de M. Joseph Thompson, son directeur exécutif, effectuée par M. Eduardo Bertoni, directeur du bureau régional pour l'Amérique du Sud qui a présenté l'Institut et ses activités, notamment dans les domaines de la recherche universitaire, de la promotion des droits de l'homme, de l'éducation et de la diplomatie ; b) le CICR sur le Forum humanitaire numérique, sur la traduction en plusieurs langues de la 2<sup>e</sup> édition du Manuel sur la protection des données dans l'action humanitaire, sur le programme de certification des délégués à la protection des données dans le domaine humanitaire et les activités de recherche et développement dans les domaines de la protection de la vie privée dès la conception et des technologies renforçant la protection de la vie privée, c) le CEPD au nom de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée sur la 43<sup>e</sup> édition de la conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée qui se tiendra à Mexico du 18 au 21 octobre 2021 en format hybride pour permettre la participation en personne des membres des délégations ;

2.16 a pris note de la présentation par le **Commissaire à la protection des données** sur ses dernières activités depuis la 40<sup>e</sup> réunion plénière ; a pris note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet de l'expiration du mandat de 3 ans du Commissaire et de l'adoption prochaine par le Comité des Ministres du règlement interne sur la protection des données à caractère personnel (remplaçant le Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel du Conseil de l'Europe). Sur la base d'une proposition du Secrétariat et d'une décision sur un cas analogue datant de 2015, le Comité a décidé de maintenir M. Jean-Philippe Walter au poste de Commissaire à la protection des données *ad interim* jusqu'à la 43<sup>e</sup> réunion plénière de juin 2022 dans l'attente de l'adoption du nouveau règlement contenant de nouvelles règles sur les fonctions, le rôle et le mandat du commissaire ;

2.17 a pris note de la nomination de Mme Sophie Kwasny en tant que Cheffe de la Division des Conventions du Sport et de son départ de l'Unité de Protection des données, l'a félicitée pour son remarquable soutien aux travaux du Comité et a souhaité la bienvenue à Mme Isabelle Servoz-Gallucci qui lui succède depuis le 1<sup>er</sup> juin ;

2.18 a confirmé les dates des réunions plénières qui se tiendront du 17 au 19 novembre 2021, ainsi que des prochaines réunions du Bureau qui se tiendront du 28 au 30 septembre 2021 et du 20 au 22 décembre 2021.

## ANNEXE I

### ORDRE DU JOUR

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
<a href="#">T-PD(2020)RAP40Abr</a>	Rapport abrégé de la 40 <sup>ème</sup> Réunion plénière (18-20 novembre 2020)
<a href="#">T-PD(2021)52RAP</a>	Rapport abrégé de la 52 <sup>ème</sup> Réunion du Bureau (24-26 mars 2021)
<a href="#">T-PD(2019)WP2020-2021</a>	Programme de travail du Comité 2020-2021
<a href="#">T-PD(2017)Regl</a>	Règlement intérieur
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
	<b>3. Communication du Secrétariat</b>
	Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information
	<b>4. Modernisation de la Convention 108 État des signatures, ratifications et adhésions</b>
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108</a></li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108</a></li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Protocole d'amendement</a></li></ul>
<a href="#">T-PD(2020)08rev</a> <a href="#">Rapport d'expert Costa-Rica</a> <i>Nouveau 15/06/2021</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Convention 108+ : état des signatures et ratifications</a></li><li>• <a href="#">Convention 108 : état des signatures et ratifications</a></li></ul> Expert: M. Franck Dumortier, Consultant senior, Cybersecurity-Law Représentants de Costa Rica (à confirmer) <u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat et l'expert et tiendra un échange de vues.
	<b>5. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+</b>
<a href="#">T-PD-BUR(2021)5 Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi</a> (seulement en anglais)	Expert : Mme Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur

<a href="#">Mandat</a>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
<a href="#">T-PD(2018)20rev8</a> <i>Nouveau 25/05/2021</i>  <a href="#">T-PD(2018)20rev8Mos</a> (Compilation des commentaires) <i>New 23/06/2021</i>	Questionnaire
<a href="#">T-PD(2018)21rev8</a> <i>Nouveau 25/05/2021</i>  <a href="#">T-PD(2018)21rev8Mos</a> (Compilation des commentaires) <i>New 23/06/2021</i>	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ : processus et raisonnement  <u>Action requise :</u> Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert, tiendra un échange de vues et décidera du suivi à donner.
	<b>6. L'accès transfrontalier aux données par les forces de l'ordre</b>
<a href="#">T-PD(2021)1rev3 – Avis du Comité de la Convention 108 sur le projet de deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest</a>  <a href="#">T-PD(2019)8FIN - Avis sur le texte provisoire et le rapport explicatif du projet de deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité (ETS 185) sur la divulgation directe des informations des abonnés et donnant effet aux ordonnances d'une autre partie pour la production accélérée de données (seulement en anglais)</a>	<a href="#">T-PD(2019)03</a>  <a href="#">Vers un protocole à la Convention sur la cybercriminalité : consultations supplémentaires des parties prenantes</a>  <a href="#">Élaboration d'un 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité : Consultation des experts en protection des données - Questions à examiner</a>  <a href="#">T-CY document de discussion: Conditions d'obtention d'informations d'abonné - adresses IP statiques ou dynamiques (uniquement en anglais)</a>  <a href="#">Réponses provisoires du Comité de Convention 108 au Guide de Discussion pour la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</a>  <a href="#">Messages clés de la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</a>  <u>Action requise :</u> Le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<b>7. Identité numérique</b>
<a href="#">T-PD-BUR(2021)2rev</a> <i>Nouveau 21/06/2021</i>  <a href="#">T-PD-BUR(2021)2revMos</a> (Compilation des commentaires) <i>Nouveau 25/06/2021</i>	Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters  <u>Action requise :</u> Le Comité prendra note de la présentation par l'expert du projet de Lignes directrices ainsi que des commentaires écrits reçus et tiendra un échange de vues avec ce dernier.

	<b>8. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques</b>
<a href="#">T-PD-BUR(2021)3rev</a> <i>Nouveau 26/05/2021</i>	Expert : M. Colin Bennett, professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria
<a href="#">T-PD-BUR(2021)3revMos (Compilation des commentaires)</a> <i>Nouveau 24/06/2021</i>	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note de la présentation par l'expert du projet de Lignes directrices ainsi que des commentaires écrits reçus et tiendra un échange de vues avec ce dernier.
	<b>9. Échange automatique de données</b>
<a href="#">T-PD(2021)4</a> <i>Nouveau 04/06/2021</i>	Expert : Mme Eleni Kosta, TILT, Université de Tilburg
<a href="#">T-PD(2021)4Mos (Compilation des commentaires)</a> <i>Nouveau 25/06/2021</i>	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note de la présentation par l'expert du projet de rapport ainsi que des commentaires écrits reçus et tiendra un échange de vues avec cette dernière.
<a href="#">T-PD(2014)05 - Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales</a>	
	<b>10. Rapport sur le projet de note d'orientation sur Article 11 de la Convention modernisée 108</b>
<a href="#">T-PD(2021)6</a> <i>Nouveau 25/06/2021</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expert : Mme Charlotte Dietrich, Cheffe de projet,</li> <li>- Droits numériques, surveillance et démocratie,</li> <li>- Stiftung Neue Verantwortung</li> </ul>
<a href="#">T-PD(2021)6Mos (Compilation des commentaires)</a> <i>New 25/06/2021</i>	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert concernant le projet de document sur la note d'orientation ainsi que des commentaires écrits reçus et tiendra un échange de vues avec cette dernière.
	<b>11. Programme de travail du Comité 2022-2025</b>
<a href="#">Projet de programme de travail</a> <i>Nouveau 16/06/2021</i>	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un échange de vues sur le sujet afin d'adopter le programme de travail.



	<p><b>12. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">CAHAI</a> Expert : Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, Université de polytechnique de Turin</li> <li>• <a href="#">Comité pour les droits de l'enfant (CDENF)</a>  <a href="#">Déclaration du Comité des Ministres relative à la protection du droit au respect de la vie privée des enfants dans l'environnement numérique</a></li> <li>• <a href="#">Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)</a>  <a href="#">T-PD-BUR(2021)7 – Avis du Bureau sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres aux états membres sur la Communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales</a></li> <li>• <a href="#">Comité de Bioéthique (DH-BIO)</a>  <a href="#">Déclaration relative aux droits de l'homme concernant le « pass vaccinal » et les documents similaires</a>  <a href="#">Vaccination, attestations covid-19 et protection des données</a></li> <li>• <a href="#">La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin)</a></li> <li>• <a href="#">Principes de la protection des données</a>  Expert: Daniel Cooper, Covington &amp; Burling LLP</li> </ul> <p><u>Action requise:</u> Le Comité prendra note des informations fournies par les experts, tiendra un échange de vues et décidera du suivi à donner.</p>
<p><a href="#">T-PD(2021)Mos - Information sur les développements récents intervenus dans le domaine de la protection des données</a> <i>Nouveau 04/06/2021</i></p>	<p><b>13. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données</b></p>
<p><a href="#">T-PD(2021)2</a> <i>Nouveau 21/05/2021</i></p> <p><a href="#">T-PD(2021)2Mos (Compilation des commentaires)</a> <i>New 25/06/2021</i></p> <p><a href="#">T-PD(2018)24rev2</a> <i>Nouveau 25/05/2021</i></p>	<p>Rapport sur le financement des autorités de contrôle</p> <p>Expert: Mme Catherine Pozzo di Borgo</p> <p><u>Action requise :</u> Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert, le Secrétariat et les délégations.</p> <p>Document d'information sur les projets de coopération</p>

<p><a href="#">T-PD(2021)5</a> <i>Nouveau 31/05/2021</i></p>	
	<p><b>14. Observateurs</b></p>
<p><a href="#">Liste des observateurs</a>  <a href="#">Déclaration du Secrétaire exécutif de l'Institut interaméricain des Droits de l'Homme (IIDH)</a> (seulement en anglais) <i>Nouveau 24/06/2021</i></p>	<p>Action requise : Le Comité prendra note des informations fournies par les observateurs.</p>
	<p><b>15. Prochaines réunions</b></p>
	<p>Action requise: Le Comité prendra note des dates des prochaines réunions.</p>
	<p><u>Dates des réunions du Bureau :</u>  53<sup>ème</sup> Réunion du Bureau: 28-30 septembre 2021 54<sup>ème</sup> Réunion du Bureau: 20-22 décembre 2021  <u>Dates de la prochaine réunion Plénière :</u>  42<sup>ème</sup> Réunion Plénière: 17-19 novembre 2021</p>
	<p><b>16. Commissaire à la Protection des données</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information par le Commissaire</li> <li>• Information par le Secrétariat</li> </ul> <p>Action requise : Le Comité prendra note des informations fournies par le Commissaire et par le Secrétariat.</p>
	<p><b>17. Questions diverses</b></p>

## **ANNEXE II**

### **MEMBERS OF THE COMMITTEE / MEMBRES DU COMITÉ**

#### **ALBANIA / ALBANIE**

Eldor Budo, Head of Projects and International Relations Sector, Department of Communication and International Relations, Information and Data Protection Commissioner (IDP)

Blerta Xhako, Director of Legal Affairs and Integration Department, Information and Data Protection Commissioner (IDP)

#### **ANDORRA / ANDORRE**

Joan Crespo, Director, Data Protection Agency

#### **ARGENTINA / ARGENTINE**

Eduardo Cimato, Director of the National Directorate of Personal Data Protection, Access to Public Information Agency (AAIP)

Anastacia Dozo, Legal advisor, Access to Public Information Agency (AAIP)

Mauro Meloni, Legal advisor, Access to Public Information Agency (AAIP)

Agustina Sirvén, Legal advisor, Access to Public Information Agency (AAIP)

#### **AUSTRIA / AUTRICHE**

Michael Adelman, Lawyer, Austrian Data Protection Authority

#### **AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Khayala Babayeva, Senior Consultant of Personal Data Protection Department at Cyber Security Service, Ministry of Transport, Communications and High Technologies (MTCHT)

Vugar Hasanov, Lead consultant, Innovations and Digital development Department, Ministry of Transport, Communications and High Technologies

Kamal Mammadov, Head of Section, Innovations and Digital development Department, Ministry of Transport, Communications and High Technologies

Nargiz Pashayeva, General Department of Legislation, Ministry of Justice

#### **BELGIUM / BELGIQUE**

Amandine Honhon, Cheffe de service f.f., Service Privacy & Egalité des chances, DG Législation, Libertés et Droits fondamentaux, SPF Justice

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZÉGOVINE**

Samira Čampara, Assistant director, Personal Data Protection Agency in Bosnia and Herzegovina

Vesna Pehar, Assistant Director, Department for International Cooperation and Public Relations, Personal Data Protection Agency in Bosnia and Herzegovina

#### **BULGARIA / BULGARIE**

Hristo Alaminov, Head of International Cooperation and Project Management Department, Commission for personal data protection

Mariya Zlatkova, Senior Expert International Cooperation and Project Management Department, Commission for personal data protection

#### **CABO VERDE / CAP VERT**

Faustino Varela Monteiro, Président, Commission de protection des données

Jose Maria Pina, Commission de protection des données

Djamilson Pinto, Commission de protection des données

**CROATIA / CROATIE**

Nikolina Novaković, Advisor, Department for International Cooperation, European and Legal Affairs, Personal Data Protection Agency

Zdravko Vukić, Director, Personal Data Protection Agency

Igor Vulje, Deputy Director, Personal Data Protection Agency

**CYPRUS / CHYPRE**

Zosimas Zosimas, Officer, Office of the Commissioner for Personal Data Protection

**CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Jiří Maštálka, Lawyer, Office for Personal Data Protection

**DENMARK / DANEMARK**

Astrid Ivens de Carvalho, Head of Section, Master of laws, Data Protection Agency

Lukas Alexander Schomacker, Head of Section, Ministry of Justice

Lasse Øster Vinther, Head of Section, Ministry of Justice

**ESTONIA / ESTONIE**

Pile Lehis, Director General, Data Protection Inspectorate

**FINLAND / FINLANDE**

Virpi Koivu, Senior Ministerial Adviser, Department for Democracy and Public Law, EU Law and Data Protection, Ministry of Justice

Pilvi Rämä, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Finland to the Council of Europe

**FRANCE**

Sophie Bory, Legal and Policy Officer, European and International Affairs department, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Vincent Filhol, Chargé de mission pour les affaires civiles et pénales internationales auprès du Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**GEORGIA / GÉORGIE**

Salome Bakhsoliani – Deputy State Inspector, State Inspector's Service of Georgia

Mariam Elkanashvili, International Relations and Legal Matters Coordinator, State Inspector's Service

Tamar Kaldani, (first Vice-Chair / première Vice-présidente)

Londa Toloraia, State Inspector of Georgia, State Inspector's Service

Tamar Zubashvili, Head of International Relations, Analytics and Strategic Development Department, State Inspector's Service

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Elsa Mein, Desk Officer, Data Protection Unit (V II 4), Federal Ministry of the Interior, Building and Community

Stefan Niederer, Senior Data Protection Officer, Division 14 – European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

**GREECE / GRÈCE**

Vagelis Papakonstantinou, Professor of Personal data law in the Faculty of Law and Criminology, Vrije Universiteit Brussel(VUB-LSTS), Lawyer, Ministry of Justice

**ICELAND / ISLANDE**

Rósa Dögg Flosadóttir, Deputy Director, Icelandic Data Protection, Ministry of Justice

**IRELAND / IRLANDE**

Derek Flanagan, Assistant Principal Officer, Civil Justice Legislation, Assistant Principal Officer, Department of Justice

**ITALY / ITALIE**

Alessandra Pierucci, (Chair / Présidente)

**LATVIA / LETTONIE**

Jānis Kārklīņš, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative, Permanent Representation of Latvia to the Council of Europe

Jekaterina Macuka, Director, The Data State Inspectorate (DSI)

**LIECHTENSTEIN**

Julia Stuetz, Legal Officer, Data Protection Authority

**LITHUANIA / LITUANIE**

Danguolė Morkūnienė, Deputy Director, State Data Protection Inspectorate

**LUXEMBOURG**

Tatiana Isnard, Juriste, Protection des données, Service des médias et des communications, Ministère d'État

**MALTA / MALTE**

Ingrid Camilleri, B.A., LL.D., Head – Legal, Office of the Information and Data Protection Commissioner

**MAURITIUS / MAURICE**

Pravina Dodah, Principal Data Protection Officer, Data Protection Commissioner

Rushda Goburdhun, Data Protection Officer, Senior DPO, Data Protection Commissioner

Reza Mukoon, Data Protection Officer, Senior DPO, Data Protection Commissioner

**MEXICO / MEXIQUE**

Francisco Javier Acuña Llamas, Commissioner, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Laura Sofía Gómez Madrigal, Director General for International Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Mariana Gómez Rodríguez, Director of International Data Affairs, General Direction of International Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Josefina Román Vergara, Commissioner, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

### **MONACO**

Corinne Laforest de Minotty, Chargée de missions auprès du Conseiller de gouvernement, Département des relations extérieures et de la coopération, Ministère d'État

Agnès Lepaulmier, Secrétaire général, Commission de Contrôle des Informations Nominatives (CCIN)

### **MOROCCO / MAROC**

Mouna Lafrem, Cadre, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Ismail Iraqui Houssaini, Cadre, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Omar Seghrouchni, Président, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

### **NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD**

Igor Kuzevski, Deputy Director, Personal Data Protection Agency

### **NORWAY / NORVÈGE**

Inga Helene Gundersen, Legal Adviser, Ministry of Justice and Public Security

### **POLAND / POLOGNE**

Iwona Piórkowska-Kapica; International Relations and Education Department, Personal Data Protection Office (UODO)

### **PORTUGAL**

Inês Oliveira, Data Protection Officer, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice

### **REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Angela Colomiicenco – Deputy Head of Legal Division, National Center for Personal Data Protection

Victoria Muntean - Deputy Director, National Center for Personal Data Protection

Eduard Răducan, Director, National Center for Personal Data Protection of Moldova

### **RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Aisalu Badyagina, Head of Department of Cybersecurity, Ministry of Telecom and Mass Communications

Margarita Belyakova, Deputy Head, Department of Cybersecurity, Ministry of Telecom and Mass Communications

Alan Khubaev, Khubaev Alan, Assistant, Department of Cybersecurity, Ministry of Telecom and Mass Communications

Konstantin Kosorukov, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Elena Sukhanova– 2nd Secretary, Department of European Cooperation, Ministry of Foreign Affairs

Anastasia Toropova, Third Secretary, Law Department, Ministry of Foreign Affairs

Milosh Wagner, Deputy Head, Roskomnadzor

Maria Yukhno-Subbotina, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Olga Zinchenko, Third Secretary, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

**SAN MARINO / SAINT MARIN**

Nicola Fabiano, President of the San Marino Data Protection Authority

**SÃO TOMÉ AND PRÍNCIPE NATIONAL AGENCY OF PROTECTION OF PERSONAL DATA (ANPDP) /  
AGENCE NATIONALE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DE SÃO TOMÉ ET  
PRÍNCIPE (ANPDP)**

José Manuel Mucumbo Costa Alegre, Président

**SENEGAL / SÉNÉGAL**

Awa Ndiaye, Présidente, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Mamoudou Niane, Secrétaire Permanent, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Mohamed Diop, Directeur des Affaires Juridiques, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Adama Sow, Directeur de la Communication et des relations publiques, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Aminata Voyel, Directeur de la Technologie, de l'Innovation et du Contrôle, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

**SERBIA / SERBIE**

Gordana Mohorović, Assistant Secretary General, Office of the Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection

**SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE**

Angela Sobolčiaková, Department of Legal Services, The Office for Personal Data Protection of the Slovak

**SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Matej Sironič, Personal Data Protection Advisor, Office of the Information Commissioner

**SPAIN / ESPAGNE**

Pablo Manuel Mateos Gascueña, Data Protection Sub-inspector, International Division, Spanish Agency of Data Protection

Enrique Factor Santoveña, Data Protection Agency (AEPD)

**SWEDEN / SUÈDE**

Sara Ahmed, Deputy Director, Division for Constitutional Law, Ministry of Justice

**SWITZERLAND / SUISSE**

Caroline Gloor Scheidegger, Cheffe du Domaine de direction Relations internationales, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Urs Maurer-Lambrou, Délégué aux affaires internationales, Domaine de direction Relations internationales, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

**THE NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Anne Halbertsma-Wallemacq, Ministry of Justice and Security, Directorate of Legislation and Legal Affairs, Constitutional and Administrative Law Sector (SBR)

Floris Kreiken, Constitutional Affairs and Legislation Department, Ministry of Interior Affairs

## **TUNISIA / TUNISIE**

Chawki Gaddes, Président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles, Président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)

## **TURKEY / TURQUIE**

Meryem Tatlier Baş, Personal Data Protection Expert, Personal Data Protection Authority

Göksu Hazar Erdiñç, Personal Data Protection Expert Personal Data Protection Authority

Tuba Kendir Tunali, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Nuray Kovanci, Rapporteur Judge, Directorate General for International Relations and EU Affairs, Ministry of Justice

Demet Arslaner Keklikkiran, Head of Unit, Personal Data Protection Authority

## **UKRAINE**

Inna Bernaziuk, Representative of the Commissioner for the Protection of Personal Data

## **UNITED KINGDOM AND THE BRITISH OVERSEAS TERRITORIES / ROYAUME-UNI ET TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE MER**

Blandine Cassou-Mounat, Senior Policy Officer, International Engagement, Information Commissioner's Office

Sahar Eljack, Policy Advisor, International Data Free Flows and Trade, International Data Unit, Department for Digital, Culture, Media and Sport

Rory Munroe, Head of Department, Information Commissioner's Office

Rebecca Stewart, International Data Free Flows and Trade, International Data Unit, Department for Digital, Culture, Media and Sport

Steven Sanchez, Gibraltar Regulatory Authority, the British Overseas Territory of Gibraltar

## **URUGUAY**

Gonzalo Sosa Barreto, Executive Council of the URCDP , AGESIC

Lylia Massarino, Conseiller Juridique, Unité Regulatrice et de Contrôle des Données Personnelles, URCDP, AGESIC

## **OBSERVERS / OBSERVATEURS**

### **ACCESS NOW**

Estelle Masse, Global Data Protection Lead

### **BRAZIL / BRÉSIL**

Jeferson Dias Barbosa, Project Manager, National Data Protection

Lucas Borges de Carvalho, Project Manager, National Data Protection

Matheus Knispel da Costa, Third Secretary, Minister of Foreign Affairs

Fernanda Teixeira Souza Domingos, Federal Attorney, Public Prosecutor's Office

Ciro Eduardo Ferreira, Third Secretary, Minister of Foreign Affairs



Anamara Osório Silva, Federal Attorney, Public Prosecutor's Office

Mariana Talouki, Deputy General Coordinator, National Data Protection

Miriam Wimmer, Director, National Data Protection Authority

#### **CANADA**

Chris Prince, Strategic Policy Analyst, Policy, Research and Parliamentary Affairs Directorate, Office of the Privacy Commissioner of Canada

#### **CHILEAN TRANSPARENCY COUNCIL / CONSEIL DE LA TRANSPARENCE DU CHILI**

Juan Eduardo Baeza, Chief of Regulation

Carlo Benussi, Analyst of Regulation

Gloria de la Fuente, President

Valentina Hernández, Analyst of Regulation

Fernando Garcia-Naddaf, Chief of International Affairs

Rodrigo Mora, Chief of Cabinet of the Presidency

#### **COMMISSIONER OF DATA PROTECTION, ABU DHABI GLOBAL MARKET (ADGM) / COMMISSAIRE DE LA PROTECTION DES DONNÉES, MARCHÉ MONDIAL D'ABOU DHABI (ADGM)**

Sayid Madar, Senior Specialist, Office of the Data Protection Commissioner

Sami Mohammed, Commissioner of Data Protection

#### **EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE**

Manuel García Sánchez, Policy Officer, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

Ralf Sauer, Deputy Head of Unit, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

#### **EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)**

Olivier Matter, Legal & Policy Officer

Claire-Agnès Marnier, Legal Officer

#### **EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA)**

Elise Lassus, Just, Digital and Secure Societies, Research & Data Unit

Suzanne Nusselder, Trainee

#### **FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA PROTECTION AUTHORITIES / ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (AFAPDP)**

Marine Revel, Chargée de mission

#### **GABON**

Joel Dominique Ledaga, Président, Chef de délégation, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

Euloge Nzambi, Questeur, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

Steeve Singault Ndiga, Commissaire, Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP)

#### **GHANA**

Patricia Adusei-Poku, Executive Director, Data Protection Commission

Abigail Tibuah Yeboah, Head of Administration, Data Protection Commission

#### **INDONESIA / INDONÉSIE**

Rajmatha Devi, Coordinator of Personal Data Controlling, Ministry of Communication and Informatics

Karuniawati Harumi, Cooperation Staff, Ministry of Communication and Informatics

Denden Imadudin Soleh, Sub-Coordinator of Regulation Draft Arrangement, Ministry of Communication and Informatics

Erik Limantara, Cooperation Analyst/Senior Translator, Ministry of Communication and Informatics

Fairuz Nisrina Passat, Cooperation Staff, Ministry of Communication and Informatics

Rindy, Sub-Coordinator of Cooperation and Institutional, Ministry of Communication and Informatics

Hendri Sasmita Yuda, Coordinator of Personal Data Protection Governance, Ministry of Communication and Informatics

Nanci Laura Sitinjak, Sub-Coordinator of Cooperation Affairs, Ministry of Communication and Informatics

Josua Sitompul, Coordinator of Legal and Cooperation Affairs, Ministry of Communication and Informatics  
Rilla Gusela Sumisra, Staff of Informatics Application Controlling, Ministry of Communication and Informatics

Hendro Sulistiono, Legal Analyst, Ministry of Communication and Informatics

Ulfah Diah Susanti, Sub-Coordinator of International Cooperation of Data Protection, Ministry of Communication and Informatics

Arif Wahyudi, Personal Data Protection Governance Cooperation Analyst, Ministry of Communication and Informatics

#### **INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR HUMAN RIGHTS / INSTITUT INTERAMÉRICAIN DES DROIT DE L'HOMME (IIHR / IIDH)**

Eduardo Bertoni, Director, Regional Office for South America

#### **INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (ICRC)**

Massimo Marelli, Head of Data Protection Office

Stéphane Kolanowski, Deputy Data Protection Officer for Europe and Central Asia

#### **ISRAEL / ISRAËL**

Sharon Azarya, Head of International Relations, Innovation and Policy Development Department, Privacy Protection Authority

Eyal Zandberg, Senior Director of Constitutional Law, Office of Legal Counsel and Legislative Affairs, Ministry of Justice

#### **JAPAN / JAPON**

Chihiro Saito Akiba, Consul, Consulate General of Japan in Strasbourg

Masahiro Ogawa, Deputy Counselor, Personal Information Protection Commission  
**OFFICE OF THE BERMUDA PRIVACY COMMISSIONER**  
Alexander McD White, Privacy commissioner

**OPEN NET ASSOCIATION, KOREA / CORÉE**  
Kelly Khayeun Kim, Legal Counsel

**PRIVACY INTERNATIONAL**  
Tomaso Falchetta, Global Policy Lead

**THE PHILIPPINES / LES PHILIPPINES**  
Ma. Frances Aira G. Sy, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission, Pasay City, Metro Manila

Natassia L. Fortea, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission, Pasay City, Metro Manila

Erlaine Vanessa D. Lumanog, Attorney IV, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission

**REPUBLIC OF KOREA / RÉPUBLIQUE DE CORÉE**  
Euna Choi, Deputy General Researcher, Korea Internet & Security Agency (KISA)

Tae-in Jung, Manager, Personal Data Cooperation Team, Korea Internet & Security Agency (KISA)

**SÃO TOMÉ AND PRÍNCIPE NATIONAL AGENCY OF PROTECTION OF PERSONAL DATA (ANPDP) /  
AGENCE NATIONALE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DE SÃO TOMÉ ET  
PRÍNCIPE (ANPDP)**  
José Manuel Mucumbo Costa Alegre, Président

#### **OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**

**COSTA RICA**  
Jeff Rodriguez Alvarado. Chief Office of the Minister of Justice and Peace

Gabriela Castillo Cartin, Advisor, Office of the Minister of Justice and Peace

Elizabeth Mora, Director of the Data Protection Agency (PRODHAB)

Fiorella Salazar Rojas, Minister of Justice and Peace

**COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE A LA PROTECTION  
DES DONNÉES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Jean-Philippe Walter, Council of Europe, Strasbourg, France

## **EXPERTS**

Colin Bennett, Department of Political Science, University of Victoria, B.C. Canada

Daniel Cooper, Covington & Burling LLP

Cécile de Terwangne, Professor Law Faculty, CRIDS Research Director, Namur University (FUNDP), Belgium

Charlotte Dietrich, Project Manager, Digital Rights, Surveillance and Democracy, Stiftung Neue Verantwortung

Mr Franck Dumortier, Researcher, Cyber and Data Security Lab, Law, Science, Technology & Society (LSTS) Center, Vrije Universiteit Brussel (VUB)

Eleni Kosta, Professor of Technology Law and Human Rights, Tilburg Institute for Law, Technology, and Society (TILT), Tilburg University

Alessandro Mantelero, Associate Professor, Private Law, Polytechnic University of Turin

Catherine Pozzo di Borgo, Expert

Pat Walshe, Director, Privacy Matters

## **COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

### **Office of the Commissioner for Human Rights / Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme**

Matthieu Birker, Adviser / Conseiller

### **Directorate General of Democracy / Direction générale de la Démocratie (DG II) Sport Conventions / Conventions du sport**

Sophie Kwasny, Chef de Division

### **Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DG I)**

### **Directorate - Information Society and Action against Crime / Direction - société de l'information et lutte contre la criminalité**

### **Action against Crime Department / Service de la lutte contre la criminalité Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism / Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)**

Igor Nebyvaev, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Lorena Ungureanu, Project Assistant / Assistante de projet

**Information Society Department / Service de la société de l'information**

Patrick Penninckx, Head of Department / Chef de Service

**Media Unit / Unité des medias**

Urška Umek, Head of of Unit / Cheffe de l'Unité

**Data Protection Unit / Unité de la protection des données**

Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant / Assistante administrative principale

Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Bohumila Ottova, Assistant / Assistante

Julie Pauget, Trainee / Stagiaire

Isabelle Servoz-Gallucci, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

Michael Hill  
Katia Di Stefano

## **ANNEXE III**

### **Éléments clés de la Communication de Patrick Penninckx, Patrick Penninckx, chef du Service de la Société de l'information, DGI**

Les 7 derniers mois depuis la 40<sup>e</sup> réunion plénière, en novembre 2020, ont été particulièrement chargés en événements, ce qui confirme l'importance que de nombreux pays et parties prenantes attachent à la Convention 108 modernisée. Des changements sont également intervenus au sein du Secrétariat, car Mme Sophie KWASNY a été nommée cheffe de l'Unité des conventions sur le sport et Mme Isabelle Servoz-Gallucci a été nommée pour la remplacer à l'Unité protection des données. Isabelle Servoz-Gallucci a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin.

Les délégations peuvent être félicitées pour leur participation active, notamment à la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention 108 et la 15<sup>e</sup> édition de la Journée internationale de la protection des données ; un recueil des événements et activités a été publié sur le site internet du Secrétariat. Nous sommes tous très reconnaissants de l'important soutien consenti pour l'occasion par la présidence allemande du Comité des Ministres qui, dans une déclaration, a réaffirmé « *le potentiel de sa version modernisée, la Convention 108+, à devenir la norme de référence internationale et largement partagée, avec une portée mondiale, sur la vie privée et la protection des données à l'ère numérique. Elle facilite la circulation transfrontière des données personnelles tout en garantissant un niveau approprié de protection et une meilleure coopération internationale en matière de régulation* ».

Notons également que la présidence allemande a accueilli pour l'occasion une conférence en ligne avec la participation du président du Comité des Ministres et de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, sur le thème « *Transferts transfrontières – Les défis des transferts internationaux transfrontières sous la perspective de la Convention 108+ et du RGDP* ». Le Secrétariat a organisé une série d'événements pour la circonstance :

- une Table ronde organisée au cours de la Conférence 2021 de CPDP sur le thème « 40 ans de protection des données et bien d'autres à venir : Convention 108 et 108+ »
- trois conférences régionales (Asie, Afrique, Amérique latine) pour dresser le *bilan de l'apport de la Convention 108 dans le monde*
- la publication d'une édition spéciale de la *Computer Law and Security Review*
- des vœux particuliers pour la Convention: ceux de la Présidente du Comité de la Convention 108 et du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe
- 40 *messages de Joyeux Anniversaire* enregistrés par des membres de la communauté de la protection de données.

Tous ces événements ont réaffirmé l'importance primordiale d'une entrée en vigueur du Protocole d'amendement conformément aux prévisions, afin qu'il puisse continuer d'assurer et de développer un système solide et dynamique de protection des données partout dans le monde. Il convient de saluer les efforts des États parties pour ratifier le Protocole d'amendement, et les États Parties qui l'ont signé, mais pas encore ratifié, sont encouragés à poursuivre le processus de ratification ; ceux qui n'ont pas encore signé et ratifié sont invités à lancer sans tarder le processus national correspondant, conformément à la décision adoptée par la Session ministérielle d'Elsinore, en mai 2018.

A cet égard, notons que le président du GR-J, l'Ambassadeur de la Suisse, a participé à la dernière réunion du Bureau du Comité, ce qui constitue un signal clair et puissant adressé au Comité et au Bureau par le Comité des Ministres sur l'importance qu'il accorde à vos travaux ainsi qu'à la collaboration future dans le domaine de la protection de la vie privée et des données personnelles, mais aussi pour encourager les États parties à poursuivre le processus de ratification.

Ajoutons que le Burkina Faso a indiqué au Secrétariat que sa loi nationale sur la protection des données personnelles vient d'être promulguée, ce qui lui permet d'envisager la signature et la ratification de la

Convention 108 conformément à l'invitation du Comité des Ministres en mars 2017. Cette nouvelle positive mérite d'être saluée.

L'importance des travaux du Comité peut être soulignée du point de vue de l'adoption de documents normatifs d'une grande actualité et notamment les *Lignes directrices sur la protection des données personnelles des enfants dans un cadre éducatif*, les *Lignes directrices sur la reconnaissance faciale*, le texte du *Projet de Recommandation sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage (modifiant la Recommandation (2010)13)* ainsi que la publication de la déclaration « *Vaccination, attestations covid-19 et protection des données* ». La contribution du Comité à la *Déclaration du Comité des Ministres relative à la protection du droit au respect de la vie privée des enfants dans l'environnement numérique*, qui s'est avérée très pertinente, mérite également d'être saluée. Ces documents sont régulièrement cités dans de nombreuses publications et servent de référence pour les médias, les milieux académiques et les autres comités du Conseil de l'Europe.

Remercions et félicitons encore les lauréats (Gabriel Kasper et Ignacio Cofone) de l'édition 2021 du Prix Stefano Rodotà ; ils ont placé la barre très haut pour les prochaines éditions de ce prix dans les années à venir.

Les ateliers organisés avec l'appui du Secrétariat (dans le cadre de projets Glacy+) pour le Réseau africain des autorités de protection des données, intitulés « L'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre de campagnes politiques et d'élections » et « Transferts internationaux de données à caractère personnel et coopération internationale » ont fourni des exemples clairs de notre coopération avec diverses régions du monde.

En ce qui concerne les activités en Europe, le Secrétariat a suivi de près les évolutions au niveau de l'Union européenne concernant le respect de la vie privée et la protection des données et notamment la publication d'un Programme pour une Europe numérique et le suivi de la décision dite Schrems-2, ainsi que le dernier arrêt du Conseil d'Etat français concernant l'arrêt « rétention de données » de la CJUE, qui a des répercussions directes et indirectes sur le travail de plusieurs comités du Conseil de l'Europe, notamment sur le Deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest dont s'occupe le Comité sur la cybercriminalité, mais aussi sur les travaux du T-PD sur l'interprétation de l'article 11 de la Convention 108+ - qui seront discutés au cours de cette réunion. L'importance de la coopération, y compris avec d'autres organisations internationales sur ce sujet doit être soulignée, d'où la participation des représentants de l'OCDE à la discussion sur l'interprétation de l'art.11 lors de la dernière réunion du Bureau - initiative très appréciée - qui pourrait également être suivie en ce qui concerne les travaux en cours de l'OCDE sur l'accès sécurisé des pouvoirs publics aux données ;

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, il convient d'informer le Comité que l'Organisation rédige actuellement sa nouvelle stratégie numérique pour remplacer son document d'orientation sur la gouvernance d'internet ; la protection de la vie privée et des données personnelles y aura un rôle de premier plan et le soutien des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des membres du Comité, est véritablement nécessaire. La Secrétaire Générale a également publié récemment son rapport sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit qui met en lumière de nombreuses questions en suspens et qui sert de base pour établir un lien entre la stratégie évoquée ci-dessus, les priorités de l'Organisation pour les quatre années à venir et la planification budgétaire correspondante.

Pour ce qui est du travail de votre Comité, les délégations sont invitées à participer activement à la discussion sur des documents opportuns et sensibles (à savoir le questionnaire et le processus et la justification) liés aux nouveaux pouvoirs et aux fonctions de suivi et d'évaluation du Comité qui sera mis en place dans le cadre de la Convention 108 modernisée, ainsi qu'au programme de travail pour 2022-2025.

En ce qui concerne les travaux d'autres comités, il est très important pour de nombreux représentants du Comité de savoir que deux organes de suivi de la Convention de Tromsø ont été créés et qu'une première réunion des Parties est prévue le 29 septembre 2021.

Le Comité sur la cybercriminalité (T-CY) a approuvé le texte du deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest lors d'une réunion le 28 mai 2021 au cours de laquelle il a également examiné

l'avis que le T-PD avait été rendu par procédure écrite accélérée. Il convient de saluer la disponibilité et l'approche constructive du Comité sur cette question qui revêt une importance capitale pour l'ensemble de l'Organisation et pour un maintien de l'Etat de droit dans le cyberspace fondé sur de solides garanties en matière de droits de l'homme.

Le Protocole devrait être adopté en novembre de cette année par le Comité des Ministres après les procédures de coordination interne, y compris par l'Assemblée parlementaire, et être ouvert à la signature au printemps 2022 ;

Concernant les travaux sur l'IA, l'Unité de développement numérique lancera bientôt une étude sur les chaînes de blocs (*blockchains*) et leurs effets sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Conformément à la récente décision du Comité des Ministres le 21 mai 2021 à Hambourg, le Conseil de l'Europe étudie la possibilité d'élaborer un cadre juridique, y compris un instrument pluridisciplinaire de nature juridiquement contraignante. À cet égard, une consultation multipartite en ligne organisée par le CAHAI à laquelle ont participé environ 260 parties prenantes de la société civile, du monde universitaire, de l'industrie et même de certains États membres, a fait ressortir un large consensus sur la nécessité d'une réglementation contraignante pour les technologies qui présentent des risques élevés de violation des droits de l'homme, quel que soit le degré de probabilité de ces risques. Les instruments internationaux et les directives éthiques existants ont été jugés peu pertinents pour faire face à ces risques. Le CAHAI tiendra sa cinquième réunion plénière du 5 au 7 juillet 2021. Il devrait finaliser les principaux éléments du nouveau cadre juridique sur l'IA d'ici décembre 2021. Il est important de remercier le Comité pour sa contribution aux travaux du CAHAI et de souligner la complémentarité de l'approche du CAHAI avec la proposition de l'UE sur la réglementation de l'IA.

La Conférence ministérielle qui s'est tenue les 10-11 juin 2021 à Chypre sur le thème « Intelligence artificielle - politique intelligente, défis et opportunités pour les médias et la démocratie » a également adopté plusieurs résolutions importantes, dont une sur la liberté d'expression et les technologies numériques. La déclaration finale de la Conférence rappelle que « des orientations supplémentaires doivent être élaborées en ce qui concerne les intermédiaires d'internet » et que ces orientations devraient permettre la protection et l'autonomisation des enfants, des personnes âgées / seniors et d'autres catégories vulnérables. On a considéré comme essentiel que ces orientations soient également accompagnées des connaissances, des compétences et de la sensibilisation nécessaires à l'accès sécurisé de ces personnes à l'environnement numérique et qu'elles contribuent à l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales en ligne.

En ce qui concerne le point 16 de l'ordre du jour, il convient d'informer les délégations que le premier mandat de Jean-Philippe Walter, notre ami et commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe, a expiré en juin 2021. Bien que nous espérons que le nouveau règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données à caractère personnel serait adopté d'ici là, alors qu'il ne le sera très probablement pas avant l'année prochaine, il est proposé au Comité d'envisager de reconduire notre ami Jean-Philippe Walter comme Commissaire à la protection des données *ad interim* jusqu'à la réunion plénière de juin 2022, le nouveau règlement devrait être adopté d'ici là. Cela est également envisageable en tenant compte du fait que Jean-Philippe Walter aurait pu se présenter pour un second mandat et qu'il y a eu un précédent en 2015. Cette proposition permettrait d'envisager l'élection du Commissaire à la protection des données l'année prochaine en appliquant les nouvelles modalités prévues par le futur règlement.